Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_101-DE

EAU DU BASSIN RENNAIS
COLLECTIVITÉ

Collectivité Eau du Bassin Rennais
Hôtel de Rennes Métropole
RENNES

N°2026-101

Programme d'études et travaux pour le dévoiement de la ceinture Ouest Secteur Cleunay

BUREAU SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, à dix-huit heures, le Bureau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, légalement convoqué le 9 septembre 2026 par M. BROSSARD, Président, s'est réuni en son siège administratif, 2 rue de la Mabilais, 35000 RENNES.

Nombre de délégués	
En exercice : 15	Quorum : 8
Présents : 11	Votants : 11
Absents : 3	

SONT PRESENTS :

Mesdames Françoise LOUAPRE, Flavie BOUKHENOUFA, Caroline BUHOT (Rennes Métropole), Messieurs Yannick BRE (Montfort Communauté), Laurent DUMERCY (Brocéliande Communauté), Loïc ALMÉRAS, Pascal VASNIER (Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné), Ludovic BROSSARD, Pascal PINAULT, Yannick NADESAN [arrivé à 18h15 – à partir de la délibération n°2026-101 – départ à 19h18 – après la délibération n°2026-105], Jacky SAVIN (Rennes Métropole).

SONT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Isabelle PELLERIN, Virginie FRABOT, Gisèle EL DIB, Monsieur Didier CHAPELLON (Rennes Métropole).

Assistés de : Mesdames Anne-Marie Aquilina, Morgane Bécot, Sandra Chériaux, Céline juspin, Virginie Leroy, Messieurs Laurent Géneau, Tristan Hisberg, Stéphane Louaisil (Collectivité Eau du Bassin Rennais).

Le quorum est atteint, le Président, M. BROSSARD, ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_101-DE

Rapport,

Mes Chers Collègues,

Contexte

La Ceinture Rennaise, datant des Années 1970 – 1974, communément appelé BONNA BTM DN900 mm (Béton Ame Tôle), est alimentée par les réservoirs hauts de VILLEJEAN et des GALLETS (qui sont en équilibre) et emprunte une partie du parking du Centre Leclerc Cleunay.

Le projet de modernisation porté par le propriétaire de ce Centre Commercial va modifier considérablement l'environnement de la zone commerciale en impactant, un tronçon de la canalisation de transport, nécessitant son déplacement (opération n°460 : conduite de DN900mm sur 370 mètres).

Dans le même temps, afin de fluidifier et sécuriser la gestion de la circulation aux abords, les services de la Direction des Etudes et des Infrastructures de Rennes Métropole (DEI Cop) prévoient la requalification de la Rue Jules Vallès en créant notamment un giratoire (au niveau de la voie d'accès/sortie à la Rocade porte de Cleunay) qui nécessite également le dévoiement d'un tronçon de la Bonna (compris dans l'opération n°460) mais aussi une portion de canalisation en Fonte DN200mm sur 270 mètres (opération n°603).

Par ailleurs, la Collectivité profitera de ces travaux pour renouveler le tronçon situé dans le pont-cadre de la rocade enjambant la Vilaine, qui avait provoqué une perturbation de la circulation durant plusieurs semaines en raison d'une fuite importante sur un joint de canalisation (ope n°626 - conduite de DN900mm pour un linéaire de 180 m).

Présentation des besoins

Au regard du contexte, il ressort la nécessité de procéder aux études et travaux suivants :

- La conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre, relatif aux travaux décrits ci-après, comprenant les missions AVP, PRO, DCE-ACT, VISA-DET-AOR, auxquels s'ajoutent une des tranches optionnelles suivantes concernant le passage de la Vilaine :
  - La réalisation du dossier d'autorisation loi sur l'eau,
  - La réalisation du dossier d'évaluation environnementale au cas par cas,
  - L'inventaire faune et flore,
  - La réalisation du dossier étude d'impact,

- Une tranche 1 de travaux relative au dévoiement :
  - de la canalisation de transport (ope n°460 DN900 mm sur 370 mètres) en lien avec le projet de modernisation du centre commercial Leclerc,
  - de la canalisation de distribution d'eau potable (ope n°603 DN200 mm sur 270 mètres) en lien avec le projet d'aménagement de voirie,

- Une tranche 2 de travaux relative à l'abandon de la conduite sous le pont de la rocade et la création d'une structure aérienne indépendante pour permettre le franchissement au-dessus du fleuve « Vilaine » (ope n°626 DN700mm sur 180 mètres),

- La réalisation des études connexes notamment étude géotechnique, investigations complémentaires et de localisation de tous les réseaux, analyses des sols (recherches amiantes et recherches de terres polluées, mission de contrôle technique).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_101-DE

Coût prévisionnel de l'opération

L'opération sera réalisée en maîtrise d'œuvre externe.
Le coût prévisionnel de l'opération (valeur septembre 2026) se répartit comme suit :

Marchés et Prestations diverses	Montant HT
Etude de faisabilité du dévoiement *	15 001,00 €
Cadrage règlementaire *	8 784,50 €
Marché de maîtrise d'œuvre_ Tranche 1 (ope n°460_ Ceinture Rennais)	48 000,00 €
Marché de maîtrise d'œuvre_ Tranche 1 (ope n°603_Réseau distribution Rue Jules Valès)	17 600,00 €
Marché de maîtrise d'œuvre_ Tranche 2, y compris tranche optionnelle (ope n°626_Passage Vilaine et renouvellement de 180 m de Bonna)	80 000,00 €
Travaux de renouvellement/dévoiement de 270 ml du réseau de distribution en Fonte DN200mm à diamètre équivalent (opération n°603- tranche 1)	220 000,00 €
Travaux de renouvellement/dévoiement de 370 m de tronçons BTM DN900mm en DN700mm (opération n°460 _ impacté par le Centre Commerciale Leclerc- Tranche 1)	600 000,00 €
Travaux de renouvellement/dévoiement de 180 ml de tronçons BTM DN900mm en DN700mm dont 70ml sur structure aérienne (opération n°626). Y compris, la construction d'une structure aérienne indépendante, la dépose de la canalisation existante située dans le tablier du Pont de la rocade (Tranche 2)	1 000 000,00 €
Marchés connexes (contrôle technique, CSPS, diagnostic amiante, investigation complémentaire, étude géotechnique)	100 000,00 €
Aléas divers (10%)	182 000,00 €
Total	**2 271 385,50 €**
Dont Programme politique 23 - Transporter l'eau par adductions du lieu de production au lieu de consommation	2 033 785,50 €
Dont Programme politique 31 - Pérenniser le patrimoine de distribution d'eau potable de la Collectivité et accompagner le développement du territoire	237 600,00 €

* éléments du projet déjà réalisés

Plan de financement prévisionnel de l'opération

Ce programme est financé comme suit :

- Par le centre commercial Leclerc pour les travaux de l'opération n°460 à hauteur de 648 000 € HT évalué au stade estimation sommaire.
  Cette participation financière sera contractualisée intégrant un coût de travaux de 600 000 € HT ainsi qu'une part de la mission de maitrise d'œuvre de 48 000 € HT,

- Le reste à charge sera financé par la Collectivité.

Calendrier prévisionnel de l'opération

Le calendrier prévisionnel de réalisation de cette opération est le suivant :

- Consultation et attribution du marché de maîtrise d'œuvre : juillet 2026 à janvier 2027,
- Etude de maîtrise d'œuvre : janvier à mars 2027,
- Consultation et attribution du marché de travaux : mars à juillet 2027,
- Phase de travaux :
  - Pour la tranche 1 : à partir de septembre 2027 (coordination et durée en fonction des différents projets du Centre Commercial et de DEI Cop)

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_101-DE

- Pour la tranche 2 : avant 2030 correspondant à la fin du projet de modernisation du Centre Commercial.

Considérant les domaines qui ont été délégués au Bureau, il vous est proposé, mes Chers Collègues de bien vouloir :

1. Approuver le programme de l'opération et son financement ;
2. Prendre acte du lancement de l'opération selon le calendrier prévisionnel exposé précédemment ;
3. Dire que les crédits en dépenses seront inscrits au Budget 2026 et suivant(s) (Programme 23 – Transporter l'eau par adduction du lieu de production au lieu de consommation et Programme 31- Pérenniser le patrimoine de distribution d'eau potable de la Collectivité et accompagner le développement du territoire) ;
4. Dire que les recettes seront inscrites au Budget 2026 et suivant(s) (Programme 23 – Transporter l'eau par adduction du lieu de production au lieu de consommation).

Après en avoir délibéré,

Le Bureau adopte le rapport à l'unanimité.

À Rennes, le 15 septembre 2026

La secrétaire de séance,
Anne-Marie AQUILINA

Le Président,
Ludovic BROSSARD

Collectivité Eau du Bassin Rennais
35

Date de publication : 24 SEP. 2026